

favorablement l'offre de coopération non militaire dans le Nord formulée par le dirigeant soviétique, M. Clark a déclaré que le Canada avait de «sérieuses réserves» au sujet des propositions visant à faire de l'Europe du Nord une zone dénucléarisée, à limiter les activités militaires dans la Baltique et dans les mers du Nord, de Norvège et du Groënland, et à interdire l'activité navale dans des zones qui auraient fait l'objet d'ententes. M. Clark a en effet déclaré : «Faire de l'Arctique une zone dénucléarisée ou y restreindre certaines manoeuvres navales ne contribuerait en rien à réduire la menace que les armes (nucléaires) représentent. Cela risquerait de déstabiliser d'autres régions.» Tout en semblant écarter les mesures de limitation des armements dites «propres à l'Arctique», il ne s'est pas expressément penché sur la question des mesures navales propres à accroître la confiance, question que M. Gorbatchev avait aussi abordée dans son discours de Mourmansk.

Au début de 1988, l'URSS a intensifié sa campagne diplomatique en faveur du «programme de Mourmansk». À Stockholm le 10 janvier, le premier ministre soviétique Ryzhkov a annoncé que l'URSS envisageait, en guise de «mesure unilatérale propre à accroître la confiance», d'inviter des observateurs des pays nordiques à assister à un exercice naval en 1988 et qu'elle «comptait sur un geste réciproque». Il a formulé diverses propositions, dont les suivantes : examiner la question de la limitation des armements dans le Nord, à la deuxième étape de la Conférence du désarmement en Europe (la première étape s'est terminée à Stockholm en 1986); inviter les pays nordiques neutres, à savoir la Finlande et la Suède, à participer aux consultations que l'on songe à organiser entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN; pour répondre aux souhaits exprimés par les pays du Nord, inclure la mer de Barents dans la zone où s'appliquerait les mesures propres à accroître la confiance.

Le programme de Mourmansk a été précisé encore davantage dans un second discours de M. Ryzhkov prononcé le 13 janvier à Oslo et lors d'une entrevue qu'a accordée le major-général Yuriy Levedev et dont le texte a été publié le même jour dans *Moscow News*. Au nombre des mesures proposées, il y avait les suivantes : (1) limiter à une tous les deux ans le nombre des manoeuvres navales et aériennes «de grande envergure» dans la «zone où s'appli-

quaient les mesures de confiance»; (2) interdire les activités de guerre anti-sous-marin dans «des secteurs déterminés» de l'Atlantique Nord et de l'Atlantique occidental, pour l'URSS et les États-Unis respectivement; (3) conclure des ententes

Calendrier

Avril	Réunion du Groupe de planification nucléaire (Ministres de la Défense de l'OTAN), à Copenhague
Fin mai/Début juin	Quatrième sommet Reagan-Gorbatchev, à Moscou
Du 2 au 20 mai	Réunion annuelle de la Commission du désarmement de l'ONU, à New York
Du 31 mai au 25 juin	Troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement (UNSSOD III), à New York
Les 9 et 10 juin	Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord (Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN), à Madrid

bilatérales et multilatérales pour prévenir les «incidents en mer»; (4) interdire les exercices navals le long des principaux itinéraires maritimes et dans les zones où il existe des «saisons de pêche intensive»; (5) interdire les regroupements navals dans les détroits internationaux ou dans leurs approches, y compris les détroits de la Baltique, le détroit du Danemark, la Manche et le secteur délimité par l'Islande, les îles Féroé et la Scandinavie; (6) imposer des paramètres maximums pour ces regroupements, en ce qui concerne notamment le nombre et les classes de navires; (7) adopter pour l'Europe du Nord des mesures de confiance «à un niveau inférieur» à celui sanctionné par l'Accord de Stockholm en 1976; prévoir, en particulier, des clauses sur la «défense non agressive» et une limitation marquée de l'envergure des exercices militaires et d'autres activités, dans les régions ayant fait l'objet d'une entente. À Oslo, M. Ryzhkov a par ailleurs proposé de convoquer sans tarder une réunion d'experts militaires du Pacte de Varsovie et de l'OTAN afin de préparer les consultations mixtes devant avoir lieu sur les mesures navales propres à accroître la confiance.

En un premier temps, les hôtes scandinaves de M. Ryzhkov ont réagi de façon positive mais avec circonspection. Le premier ministre suédois, M. Carlsson, a promis d'étudier soigneusement les propositions soviétiques et, le cas échéant, de consulter ses voisins nordiques, avant d'exprimer une position. Cependant, divers analystes et diplo-

mates des pays nordiques ont prédit que l'OTAN rejettera ces propositions. Un porte-parole du ministère norvégien de la Défense a déclaré que ces dernières allaient carrément à l'encontre des vues de la plupart des pays de l'OTAN sur la liberté des

mers et que leur mise en oeuvre menacerait les voies de communication internes de l'Alliance.

Les essais nucléaires

Par suite d'un accord conclu pendant les pourparlers soviéto-américains sur les essais nucléaires, à Genève en novembre, et signé au sommet de Washington, une équipe de vingt experts américains a effectué une première visite officielle au centre d'essai de Semipalatinsk (URSS), du 10 au 15 janvier. Plus tard, un porte-parole du groupe a qualifié la visite de «stupéfiante» et a souligné que les Soviétiques avaient été des plus accueillants. Deux semaines plus tard, un groupe d'experts soviétiques s'est rendu à son tour en visite au Nevada, où se trouve le centre d'essai américain.

L'échange avait pour but de renseigner les deux camps sur les installations et méthodes d'essai l'un de l'autre, en prévision d'une «expérience conjointe de vérification» dans le cadre de laquelle chaque partie pourra observer une ou deux explosions nucléaires provoquées par l'autre et en mesurer la puissance. Par suite de cette expérience, qui est censée résoudre un différend au sujet des techniques appropriées de vérification, on espère que le Sénat américain acceptera de ratifier le Traité de 1974 sur la limitation des essais nucléaires et le Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à buts pacifiques.

La limitation des armements en Europe

Après la conclusion du Traité sur les forces nucléaires à portée inter-

médiaire (FNI), qui entraînera l'élimination de tous les missiles nucléaires à portée intermédiaire, l'attention en Europe s'est tournée vers les forces nucléaires à courte portée (SNF) – moins de 500 kilomètres. Comme beaucoup le craignaient au sein de l'OTAN, l'Est veut interdire ces dernières complètement. Tout d'abord, dans une lettre du 16 décembre adressée au chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, le dirigeant est-allemand, M. Erich Honecker, a déclaré que, si l'OTAN renonçait à moderniser ses SNF, on pourrait prendre des mesures pour garantir parité et sécurité et pour rétablir ainsi l'équilibre par le biais du désarmement, lequel mènerait à d'autres options zéro. Puis, lors d'une visite qu'il effectuait à Bonn le 18 janvier, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevvardnadze, a préconisé l'enlèvement complet des armes nucléaires tactiques. Son homologue ouest-allemand, M. Genscher, a déclaré que son gouvernement continuerait à demander la tenue de négociations sur les missiles nucléaires à courte portée basés au sol, de façon à obtenir des réductions sensibles et vérifiables du nombre de ces engins et à en ramener l'arsenal à des niveaux égaux de part et d'autre. D'autres gouvernements de l'OTAN ne veulent pas qu'on limite les SNF, car ils y voient un élément nécessaire pour contrer la supériorité dont jouit, selon eux, le Pacte de Varsovie au chapitre des forces classiques; à leur avis, il n'y aura pas lieu de limiter les SNF tant que l'équilibre n'aura pas été rétabli à ce dernier égard. Les porte-parole de l'OTAN se sont cependant réjouis des propos par lesquels M. Chevvardnadze a annoncé à Bonn que les SNF et les forces classiques pourraient faire l'objet de discussions distinctes; jusque-là, l'URSS avait insisté pour lier les deux catégories dans le cadre des mêmes négociations.

Le 19 février, après s'être réuni avec le président Reagan à Washington, le chancelier Kohl a annoncé qu'il était d'accord pour reporter la décision sur la modernisation, et il s'est dit en faveur du «concept général» relativement à la limitation des armements, y compris la limitation mais non l'élimination des SNF. □

- R O N P U R V E R